

## Décision relative à une demande de modification de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

---

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu la demande de modification de l'autorisation du produit phytopharmaceutique **DUPLOSAN SUPER***

<i>de la société</i>	NUFARM SAS
<i>enregistrée sous le</i>	n°2020-4110

*Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 30 septembre 2021,*

*Considérant que les données disponibles ne permettent pas de s'assurer du respect des limites maximales de résidus ni d'estimer l'exposition du consommateur, pour une utilisation du produit sur céréales d'hiver entre les stades d'application BBCH 33 et BBCH 39,*

*Considérant de plus, qu'en raison d'un manque de données, la sélectivité du produit et le risque d'impact négatif sur le rendement des cultures et les processus de transformation des produits récoltés n'ont pas pu être évalués,*

*Considérant que la condition fixée à l'article 45 paragraphe 2 du règlement (CE) n°1107/2009 n'est pas remplie,*

La modification de l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **n'est pas autorisée** en France.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Informations générales sur le produit**

<b>Noms du produit</b>	DUPLOSAN SUPER AKEN OPTICA TRIO PLUS KINO
<b>Type de produit</b>	Produit de référence
<b>Titulaire</b>	NUFARM SAS Immeuble West Plaza 11, rue du Débarcadère 92700 COLOMBES France
<b>Formulation</b>	Concentré soluble (SL)
Contenant	310 g/L - dichlorprop-P 160 g/L - MCPA 130 g/L - mécoprop-P
<b>Numéro d'intrant</b>	8600232
<b>Numéro d'AMM</b>	8600232
<b>Fonction</b>	Herbicide
<b>Gamme d'usage</b>	Professionnel

A Maisons-Alfort, le

DocuSigned by:

  
Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)